



UNIVERSITÉ DE NANTES



IAE NANTES
ÉCONOMIE & MANAGEMENT

Diplôme inter-Universités (DIU)

Étudiant Entrepreneur

Diplôme niveau Bac+1

Habilitation 2014

Mise à jour : octobre 2019

Durée de la formation : 1 an

Coordinateur de la formation : Emmanuel CHÉNE



Effectif attendu : 25 étudiants

OBJECTIFS DE LA FORMATION ET COMPÉTENCES VISEES

L'inscription de l'étudiant à ce DIU vise à optimiser ses chances de réussite tant dans ses études que dans la mise en œuvre de son projet entrepreneurial :

- grâce à la création d'une communauté de porteurs de projets
- grâce à l'acquisition de compétences spécifiques
- grâce à un accompagnement de l'étudiant par une équipe experte
- grâce à une mise en réseau avec les acteurs spécifiques de l'entrepreneuriat
- grâce à une reconnaissance de sa spécificité (statut dérogatoire) et à une valorisation.

Le dispositif du DIU Étudiant Entrepreneur est orienté autour de l'accompagnement individualisé de l'étudiant dans le cadre de son projet entrepreneurial. Dans le cadre de ce DIU, l'étudiant se consacre à l'acquisition ou l'approfondissement de connaissances, d'expériences professionnelles et/ou personnelles nécessaires à la construction de son projet entrepreneurial.

DEBOUCHES

Le diplôme forme les étudiants aux métiers de créateur et de repreneur d'entreprise, par une démarche de formation-action autour d'un projet réel.

PARTENARIATS

Le diplôme est conçu en partenariat entre les universités d'Angers, du Mans et de Nantes, cette dernière portant le PEPITE pour la région Pays de la Loire. Le diplôme, labellisé PEPITE, regroupe des partenaires comme les chambres consulaires, les réseaux d'entrepreneurs, les coopératives d'activités et d'emplois, les technopoles, etc.

MODALITES D'ACCES A LA FORMATION

Public ciblé

Le DIU Étudiant Entrepreneur s'adresse prioritairement aux étudiants ou jeunes diplômés porteurs de projets entrepreneuriaux créateurs d'emplois.

Pré-requis

- avoir obtenu le baccalauréat ou niveau équivalent
- être titulaire du Statut National Étudiant Entrepreneur (cf. circulaire DGESIP de mai 2014)

ORGANISATION DE LA FORMATION

Le volume horaire et la durée de la formation sont variables en fonction du profil et du projet entrepreneurial de l'étudiant. La formation est dispensée de septembre de l'année N à septembre de l'année N+1.

PROGRAMME

Deux Unités d'Enseignement (UE) sont évaluées :

UE Projet entrepreneurial :

- Temps de travail personnel de l'étudiant porteur de projet entrepreneurial
- Temps de tutorat enseignant
- Temps de tutorat professionnel par les partenaires de PEPITE Bretagne Pays-de-la-Loire ou de l'établissement
- Temps de validations (bilans d'étape et évaluation finale)

UE Parcours de formation :

Accès à un parcours de formation personnalisé construit sous le contrôle du/des responsables pédagogiques du DIU Étudiant Entrepreneur en fonction de l'évaluation initiale du porteur de projet :

- Accès en auditeur libre à des enseignements ou UE d'enseignements dans les maquettes constituant l'offre de formation de l'Université (dans la limite de la capacité d'accueil) ou d'autres Établissements d'Enseignement Supérieur (possibilité de conventionnement) : catalogue disponible sur demande.
- Accès (libres, prioritaires ou réservés) à l'animation des espaces de co-working de l'université, des autres établissements d'enseignement supérieur, de PEPITE Bretagne Pays-de-la-Loire ou de partenaires : tables rondes, ateliers de formation, etc. (ex. : ateliers « bien mener son projet », « développer sa créativité », « savoir pitcher son projet », « s'assurer de la rentabilité de son projet », etc. ; tables rondes « oser la création à 20 ans », « oser la création dans le web », « faire de la RSE un atout », etc.).
- Accès à des manifestations organisées par les partenaires de PEPITE Bretagne Pays-de-la-Loire ou de l'université.

MODALITES DE CONTROLE DES APTITUDES ET DES CONNAISSANCES

Le DIU Étudiant Entrepreneur est délivré à l'étudiant après la validation d'un rapport écrit et d'une soutenance orale comportant deux volets : un état d'avancement du projet entrepreneurial (sous forme de plan d'affaires et/ou rapport d'activité) et un bilan de compétences de l'étudiant.

MODALITES PRATIQUES

Procédure

Postuler au préalable au Statut National Etudiant Entrepreneur

(dossier unique à télécharger sur le site <http://www.etudiant.gouv.fr/pid37862/demander-le-statut-d-etudiant-entrepreneur.html> et à renvoyer à etudiants.entrepreneurs@enseignementsup.gouv.fr)

Soutenir oralement sa candidature lors d'un comité d'engagement du PEPITE Bretagne Pays-de-la-Loire (UBL, plusieurs comités par an).

Etre autorisé à s'inscrire par le responsable du diplôme Etudiant Entrepreneur à l'issue du comité d'engagement.

Frais d'inscription (hors droits annexes)

Première inscription à l'Université de Nantes en formation initiale = 237,90€

Jeune diplômé = 261,90€

Inscription individuelle et relevant de la formation continue : 300€

Public concerné : étudiant avec interruption d'études depuis plus de trois ans (relevant de la formation continue) sans prise en charge des droits de formation par un organisme financeur (OPCA, entreprise, CIF, etc.)

Inscription prise en charge par organisme financeur : 2000€

Public concerné : étudiant avec interruption d'études depuis plus de trois ans (relevant de la formation continue) ou non (relevant de la formation initiale), avec prise en charge des droits de formation par un organisme financeur (OPCA, entreprise, CIF, etc.)

CONTACTS

Responsables de la formation :

- | | | |
|--------------------------|---------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|
| - Université de Nantes : | Emmanuel CHENE | emmanuel.chene@univ-nantes.fr |
| - Université d'Angers | Aude DUCROQUET | aude.ducroquet@univ-angers.fr |
| - Le Mans Université | Salima BOUAYAD-AGHA | salima.bouayad-agma@univ-lemans.fr |

Mission Entrepreneuriat de l'Université de Nantes :

entrepreneuriat@univ-nantes.fr
www.univ-nantes.fr/entrepreneuriat

Tel : 02 76 64 18 29

www.iae.univ-nantes.fr

IAE NANTES - ÉCONOMIE & MANAGEMENT

Bâtiment Petit Port- Chemin de la Censive du Tertre BP 62232 - 44322 Nantes Cedex 3 - Tél. 02 40 14 12 20 - Fax 02 40 14 13 16